Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional Occitanie

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE
☎ 05 61 13 22 66 : siege-cd@petanque31.fr

N° 5 – OCTOBRE 2021

C O M P T E R E N D U

Réunion au Siège du CD31 – samedi 09 octobre 2021 - 13h30

Présent-e-s :

Mmes : CLAMENS Marie-Madeleine - FOURNES Emilie - LOZANO Lydie - SANS Brigitte - SOURNAC Angélique

Mrs : ARCANGELI Pierre-Noël - AZEMA Alain - CORBI Paul - CROUZILLAT Alain - DEBEZI Frédéric – DELPY Serge - DUCASSE Gilbert - GALIANO Serge - HERNANDEZ Patrick – LANOTTE Joël - **LE MANACH Raymond** - MALBERT Guy - NEVEU Raymond - PINAUD Alain - RAYNAUD Christian - VIGNERES Jean-Bernard

Absentes excusées :

Mmes : BAPTISTE Evelyne - MONDRAGON Delphine - ROUGES Jennifer

Mrs : CARLES David - HUGUET Patrick - RICARD Francis

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Bonjour à toutes et tous,

Je vous remercie de vous être rendus disponibles ce samedi après-midi. Le calendrier des uns et des autres n'a pas facilité la tâche pour trouver une date.

Les championnats de France sont terminés. Nous en ferons le bilan tout à l'heure. Vu la relative faiblesse des résultats sportifs, les motifs de satisfaction seront plus que rare.

Nous avons rencontré le président de la Fédération lors du championnat de France à Cabestany. Nous reviendrons sur ce qu'il faut en retenir tout à l'heure.

Les compétitions de club ont repris. Notre décision de désigner un élu sur chaque site de CZC et de CDF a permis de sauver la totalité des journées de ces deux compétitions. Je remercie une fois de plus l'ensemble de ceux qui se sont dévoués à plusieurs reprises pour assurer le contrôle du passe sanitaire.

Le mois de septembre a vu la validation de la convention avec le club de Lasbordes pour la création de son premier National JP. Nous pouvons déjà dire que c'est une réussite. Si la météo ne nous avait pas gâché l'après-midi de dimanche, nous aurions vraiment été heureux du résultat. Vu l'investissement de notre comité, il était important de ne pas se manquer. Je remercie ici le club du PC Lasbordes et ses bénévoles, Gérard CROUZAT pour sa totale implication et Francis pour la qualité de son travail pendant ces trois jours.

La deuxième convention concerne un accord avec ISA INTERIM, qui a souhaité nous apporter son aide financière pour le TDV 2021. En 2022, cette convention sera améliorée, avec probablement une présence lors des championnats départementaux, afin de mettre en relation des demandeurs d'emplois et des employeurs. Ce partenariat nouveau permettra je l'espère d'aider certains de nos licenciés qui pourraient en avoir besoin.

La fin d'année se profile. Nous commençons à travailler sur le congrès qui aura lieu à Fonsegrives le 19 décembre 2021. J'ai visité les salles avec Gilbert. Nous avons pris avec Marie contact avec le traiteur, afin d'avoir un devis. La mauvaise nouvelle est l'annonce d'une augmentation sensible des prix. Cela est dû à la hausse des prix des matières premières, et surtout au fait que les salaires des personnels de salle sont à la hausse. Suite à la crise du COVID, ces personnels sont plus difficiles à trouver, ce qui fait monter les tarifs horaires. Mais après la triste période vécue, nous devons absolument reprendre ce contact en présentiel avec les dirigeants de club. Nous ajusterons le montant de la participation en fonction de ce devis.

Il reste maintenant à travailler sur le calendrier 2022, en espérant que nous puissions enfin faire une année complète. Nous en avons besoin sportivement, humainement et financièrement. Je rappelle que le projet sportif validé sera entièrement payé malgré la perte de recettes liée à la baisse des licences et à la suppression du deuxième tour de qualificatifs. Restons donc vigilants sur la gestion de notre trésorerie.

Voilà les quelques mots que je voulais vous dire.

1) ADMINISTRATIF

1. Approbation du CR de réunion en visioconférence du 02/07/2021

Déjà trois mois ! Le compte rendu soumis à l'approbation du Comité Directeur n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

2. CR de l'entretien avec le Président, Michel LE BOT du 02/09

Le Président de la FFPJP avait exprimé le souhait de rencontrer tous les Présidents de Comités Départementaux courant 2021. En Occitanie, le rendez-vous était donné sur le Championnat de France à Cabestany (66).

Raymond Le Manach reprend le compte rendu de Marc NOGARET, Président du CD12, compte rendu annexé à celui de la réunion du Comité Régional Occitanie et transmis aux Comités Départementaux.

Pour notre département, intervention de Serge GALIANO sur la tarification des Arbitres notamment du PNA qui devait s'apprécier sur la qualité de la compétition plus que sur le grade. Le Président de la FD a pris note de la remarque.

3. CR du Comité Directeur FD des 15 & 16 septembre

A ce jour, nous n'avons toujours pas reçu le compte rendu officiel de la FD.

Marie-Madeleine, présente au Conseil des Régions qui se déroule en parallèle du Comité Directeur, évoque quelques sujets de réflexion, émis soit par les Présidents de Régions soit par le Président Fédéral, Michel LE BOT.

- Refonte des statuts des Comités Régionaux et des modalités électives
- Vote des Présidents de Régions au Congrès National
- Revalorisation des Championnats Régionaux
- Maintien, suppression ou modification du tir de précision sur les CDC, CRC et CNC Féminin.
- Rappeler aux Comités Départementaux de demander la photo du joueur lors de la demande de licence. Pour favoriser l'actualisation des photos sur les licences jeunes, il est proposé de mettre à jour la photo lors du changement de catégorie.
- Demande d'uniformisation du prix des licences

- Demande d'un formulaire de mutation simplifié. Il semblerait qu'un projet de dématérialisation (tout comme pour les licences) soit en préparation.
- Retour sur la terminologie, la tenue « identique » et la « tenue homogène »
- Et autres sujets qui seront sûrement repris et développés dans le compte rendu

4. CR réunion du Comité Directeur du CRO 12/09/2021

Ce compte-rendu a été adressé à tous les membres du Comité Départemental. Ci-dessous, le calendrier des Championnats Régionaux 2022

MAI

S 21	**CARCASSONNE (CD11)**	**8h - Chpt Régional Occitanie Doublette JP**
D 22		**8h - Chpt Régional Occitanie Doublette JP**
J 26	**RIVESALTES (CD66)**	**8h - Chpt Régional Occ. Doub. Senior Masc. & TàT Fém.**
V 27		**8h - Championnat Régional Occitanie Triplette Vétérans**
S 28		**8h - Chpt Régional Occ. Triplette Senior Masc. & Féminin**
D 29		**8h - Championnat Régional Occitanie Doublette Mixte**

JUIN

S 04	**LUZECH (CD46)**	**8h - Championnat Régional Occitanie Triplette Promotion**
		10h - Championnat Régional Occitanie Triplette Jeunes
D 05		**8h - Chpt Régional Occ. Doub. Fém. & TàT Senior Masc.**
		10h - suite Chpt Régional Occitanie Triplette Jeunes
S 11	**BALARUC (CD34)**	**8h - Championnat Régional Occitanie Triplette JP**
D 12		**8h - suite du Chpt Régional Occitanie Triplette JP**

5. Compte rendu des réunions de Commissions

- Commissions compétitions du 14/09 => n'apporte aucune remarque

Francis RICARD absent pour cette réunion a demandé à Alain PINAUD d'être son porte-parole.

CRC Jeu Provençal

4 équipes au rassemblement régional des 11 et 12 septembre
- Daux (1 victoire et un nul), 3° de groupe
- Lasbordes (1 victoire), 3° de groupe
- Balma (1 victoire, 2 nuls), 1° de groupe, qualifié pour la phase finale
- Castelginest (2 victoires), 2° de groupe, qualifié pour la phase finale

Création d'une division régionale avec 24 équipes, la Haute Garonne aura 2 représentants, les finalistes du CDC JP 2021 (Balma et Castelginest)

CRC vétérans

Nos deux représentants, Colomiers et Saint Gaudens, se maintiennent en CRC.
Saint Gaudens, 3° du groupe A et Colomiers, 1° du groupe B et qualifié pour la phase finale.
Colomiers est champion et ira au rassemblement national.

CDC vétérans

Aucun problème majeur dans sa réalisation, plusieurs clubs trouvent trop longues les journées à deux matchs. Il faudra suivre attentivement cette demande sachant que si nous revenions à un match par jour :
- Il faut trouver 3 dates supplémentaires au calendrier
- On n'aura plus de raison d'indemniser les clubs
- On aura un décalage avec le CRC

⇨ La question tant sur le nombre de journées que l'heure du début de la compétition devra faire l'objet d'une réflexion URGENTE.

En CDC V1 :
- Roquettes, Ramonville, BJ Colomiers et Revel joueront la finale départementale à Gratentour

- Bruguières, Léon Viala, Blagnac Ramiers, Muret Saint-Jean et TPO descendent en CDC 2.

En CDC V2 :

- Muretaine, Rouède Arbas, Saint Alban 1, Tournefeuille, La Digue et Plaisance 1 montent en CDC 1
- Aspet 2, Barbazan, Saint-Alban 2 et Saint-Jean 2 descendent en CZC

CZC vétérans

Une participation globale sur les 4 tours de 1039 doublettes, soit 258 doublettes par journée. Cette participation est en très nette baisse par rapport à la saison 2019 où nous avions 415 équipes en moyenne par journée.
Comment expliquer cette baisse de 38% ?

Explication possible : le Covid y a surement une grande part de responsabilité avec l'exclusion des personnes non vaccinées, baisse de licenciés etc. Autre constat : dans le District Centre, les concours « parallèles » aux concours officiels qui se déroulent les mercredis drainent autant sinon plus de participants que les CZC (plus de 60 équipes pour le premier cité et moins de 40 pour le second).

❖ Jean-Bernard VIGNERES évoque sa réunion de District d'hier soir pour constater que beaucoup de dirigeants de Clubs sont dépassés par toutes les compétitions de Clubs, seuls les « compétiteurs » directement concernés suivent.

❖ Le président pose la question de réfléchir sur la modification, des CZC en nouvelles Divisions de CDC ?

❖ Frédéric DEBEZI : maintenant que les CZC de cette catégorie sont terminés, il serait bon de faire un point de la participation des anciens Clubs du secteur de Toulouse au sein des nouveaux Districts.

Cette baisse est variable sur les 5 districts mais inquiétante pour le Centre. Dans tous les districts, moins de la moitié des clubs participent à cette compétition.
Sont champions de districts et accèdent au CDCV 2 :

- Sud : Miramont de Comminges
- Est : Bourg Saint Bernard
- Centre : Lavernose
- Ouest : Cugnaux
- Nord : Saint-Loup Cammas

CDC, CZC Open et Féminin

Ils débutent ce dimanche 10 octobre.
Toutes les listes déposées par les clubs sont à jour sur le site du CD 31. Elles doivent être téléchargées par les délégués et les graphiqueurs.
Pour les CZC, les listes de joueurs « non autorisés » sont téléchargeables également depuis le site, les graphiqueurs doivent faire ce contrôle et éliminer (après décision du jury) tous ceux qui ne peuvent pas participer avant la fin de la première partie.

Nous n'avons pas établi les montées et descentes entre les CZC 1 et 2 par district. Chaque district doit établir ces nombres en tentant d'équilibrer les participations (et non les nombres de clubs) par division. Les règles du jeu doivent être données avant la 2° journée du week-end prochain.

Point des délégué-e-s sur les CZC, CDC : Jennifer et Marie sont à remplacer sur la journée du 24 octobre. Il est rappelé que le rôle du délégué-e sur un CZC est de contrôler la validité du pass-sanitaire, après, il est libre de jouer, s'il le souhaite.

Je rappelle que tous les graphiques (fichier GCZ uniquement) de CZC et les feuilles de match de CDC (scannées ou bien photographiées) doivent me parvenir avant le lundi midi.

- Commission discipline

La Commission de discipline s'est réunie début septembre pour traiter deux affaires.
La 1ère affaire a donné lieu à 1 an ferme de suspension
La 2ème affaire concerne une altercation avec menaces après la compétition ce qui a conduit à une suspension d'un an ferme et un an de suspension avec sursis.
Une nouvelle affaire est en cours d'engagement de poursuites.

- Commission Jeunes du 06/10 par Frédéric DEBEZI

Fait part d'un changement au sein de la commission jeunes d'un éducateur qui ne participait plus à rien, remplacé par un éducateur de Miremont

✓ Bilan du championnat HG J qui s'est déroulé à Pointis organisé par la boule pointine.

✓ Bilan du Championnat de France à Nevers

Les résultats ne sont pas ceux que nous pouvions espérer au vu de nos équipes cadet et junior. Chez les minimes on partait dans l'inconnu. En catégories benjamin, une équipe en Coupe de l'avenir a arrêté car un joueur a fait une insolation.

L'agréable surprise vient des vice-champions HG, les benjamins de B2F qui s'inclinent en 8éme de finale contre les futurs vice-champions de France.
Hôtellerie & restauration
Très bien passé. Merci à Emilie qui a fait le suivi vidéo ; petit souci avec l'hôtellerie réservée par la Région où les éducateurs et les parents de l'équipe benjamin/minime B2F ont décidé de ne pas laisser les enfants à l'hôtel parce qu'il était insalubre.

Marie-Madeleine : ce problème a été soulevé en Comité Directeur du CRO par Raymond LE MANACH. Le responsable de l'ETR a découvert sur le site du Championnat que le délégué désigné par le CD31 sur cette délégation, avait été récusé et remplacé par 2 autres délégués. L'hôtel étant complet, la personne supplémentaire ne pouvait être logée. Ils ont décidé, alors, d'aller dormir ailleurs. Les propos de l'ETR a été confirmé par d'autres membres présents sur le Championnat de France.

✓ Sélection départementale Trophée des pépites

A eu lieu le dernier week-end d'août à Fonsorbes, journée qui s'est très bien passée avec 13 petits en tout et pour tout qui ont travaillé toute la journée sur des ateliers de tirs, de points, des parties notées, le comité de sélection, l'éducateur et un membre présent de la commission jeunes ont désigné les jeunes qui vont continuer l'aventure

✓ Bilan des CDC jeunes

Se sont déroulés le 1er week-end de septembre à Roquettes où nous avons été encore une fois, fort bien accueilli. Nous sommes partis avec le même règlement du Championnat HG avec le systéme swiss. Petite déception : à l'origine, nous devions avoir plusieurs qualifiés à la Région mais à la suite du désistement du CD48, le mercredi précédent la compétition, le nombre de clubs qualifiés par département a été revu à la baisse. Autre petit point négatif, l'arbitrage : j'avais demandé 4 arbitres voire au moins 3, mais au final j'en ai eu 2 ce qui est insuffisant.

❖ Raymond LE MANACH : si vous avez lu le compte-rendu de la Région, ces points ont été évoqué en Comité Directeur.

✓ Bilan du Trophée Départemental doublette jeunes à Lasbordes

Très bonne organisation. 33 équipes recensées. Déçu de certains clubs, notamment la Muretaine qui n'a présenté aucune équipe à cause du pass sanitaire alors qu'il avait présenté 10 équipes en triplette. Déçu aussi de Bessières qui en urgence a fait des licences et au final est aux abonnés absents, l'excuse aussi du pass sanitaire que les parents n'ont pas voulu faire. Dommage aussi que les jeunes n'aient pas pu jouer à côté des Provençalistes qui disputaient le National : ils auraient pu découvrir ce jeu entre 2 parties. Merci aux organisateurs d'avoir fait un protocole groupé le soir.

Petits problèmes de récompenses que nous avons pu avoir lors des compétitions.

Le calendrier 2022 : a été fait en amont avec Francis. Les compétions jeunes sont inscrites au calendrier prévisionnel 2022 ce qui nous a allégé un peu le travail.
Réflexion sur la création d'une compétition jeunes validée par la commission jeunes qui s'appellerait « Le Dépêche Tour » (nom à faire valider). Il s'agirait d'une compétition à tours qualificatifs qui s'inscrirait dans le cadre du Challenge de la Dépêche du midi. Chaque District devra organiser un tour qualificatif. Sa vocation est de faire jouer un maximum de jeunes.

Elle est basée sur 5 tours + une finale départementale, ouverte aux licencié-e-s jeunes du CD31 qui peuvent s'équiper comme ils veulent dans le département. 24 joueurs seraient qualifiés dans chaque catégorie pour disputer la finale départementale. Le club organisateur aurait à sa charge l'arbitre et le graphiqueur, les dotations seraient à la charge du comité départemental. Ce projet serait financé par les amendes encaissées sur les graphiques, les amendes des joueurs sanctionnés sur une commission de discipline et une partie de la dotation qui était allouée pour avenir31 en 2020

❖ Raymond LE MANACH propose de soumettre ce projet au vote des élus, sauf le volet financier qui devra être chiffré et présenté lors de la prochaine réunion du CD ». Projet adopté.

- Point des licences au 09/10/2021

Total Fédération	227 166 (279 794 en 2020 ; - 52 628) soit 81% de reprise
Total Région	45 457 (56045 en 2020 ; -10 588) soit 81 % de reprise
Total Comité HG	8 731 (11140 en 2020 ; -2409) soit 78% taux de reprise
Bouche du Rhône	8 817

Ventilation par District au 09/10/2021

Sud	1026	8731 licences
Centre	1917	
Est	1591	
Nord	2090	
Ouest	2107	

NB : la situation actuelle des districts (au nombre de cinq) ne peut être comparée à la saison 2020 qui était encore divisée en secteurs (au nombre de huit).

❖ Serge GALIANO souligne que depuis la fiche financière de la FD arrêtée au 30/09 pour 8719 et le relevé au 09 octobre, 12 licences ont été faites qui seront comptabilisées pour l'exercice 2022.

2) SPORTIF

1) Bilan sportif des Championnats de France 2021

- BERGERAC, les 7 & 8 juillet, Chpt de France Triplette Vétérans et les 10 & 11 juillet, Chpt de France Triplette Promotion.

Responsable délégation, Brigitte SANS. Très bonne Délégation et bonne logistique. Très bonne organisation sur le site, notamment en matière de contrôle du pass-sanitaire.
Résultats sportifs :

- Vétérans : les deux équipes, LABOLLE Jean-Michel, GIRARD André, PUJOS Claude (Roquettes) et GOURSE Jean-Louis, ALVAREZ José, BILOIS Marc s'inclinent en sortie de poule.
- Promotion : les deux équipes, UHLMANN Jessie, OULIEU Cédric, BOUCHET David et VIDONI Gérard (Castelginest-Buffebiau), BARANESS Matéo, BLANC Olivier (Pétanque Villefranchoise) s'inclinent en poules.

❖ Alain CROUZILLAT => pose la question du rendu des licences aux perdants. Pour info ; une équipe perdante des deux parties de poules au Championnat de France Promotion le samedi matin, est retrouvée le lendemain matin sur un concours dans l'Aude ; Ils publient leur résultat sur les réseaux sociaux (gagné le tête à tête et la doublette).
Pour mémo, il y a quelques années, les licences sur un Championnat de France n'étaient rendues aux perdants du samedi, que le dimanche matin.
Une réflexion sera être menée sur le sujet, pour la saison 2022 et la décision sera portée sur la charte signée par le Club.

- PALAVAS les 17 & 18 juillet, Chpt de France triplette féminine

Responsable de la délégation, Gilbert DUCASSE.

Quelques petits soucis : à l'accueil pas d'ordinateurs, pass sanitaires plus ou moins respectés, des toilettes très éloignées et peu salubres, les terrains de poules pas conformes (dimensions, herbe sur le terrain), les terrains d'honneur pas conformes au cahier des charges et refait pour le dimanche matin. Bonne délégation.

Résultats sportifs :

Deux équipes : l'équipe BIAU Nadège, TAIRIO Toréa, HEMERY Debbie (Cazères) s'incline en 16ème de finale face à l'Aveyron ; l'équipe BANDIERA Céline, BORJA Mélanie, CIEUTAT Marie (Ramonville) ne sort pas des poules.

- LANESTER, les 24 & 25 juillet, Chpt Triplette senior

Responsable délégation Pierre-Noël ARCANGELI. Délégation importante puisque encadrement de six équipes. Bonne entente entre les Délégués, sur les terrains et hors terrains. Bonne organisation face notamment aux fortes intempéries qui ont entrainés une certaine tolérance pour les tenues. Problème de parking qui a entrainé une pluie d'amendes.

Il semble que la participation forfaitaire du Comité versée aux Clubs pour leur équipe qualifiée au Championnat de France n'ait pas été très bien comprise …

Résultats sportifs : l'équipe de Revel perd en barrage tout comme l'équipe de Daux et de La Fontaine Lasbordes perd en sortie de poule ; l'équipe de Cazères s'incline en 32ème et l'équipe de Fenouillet parvient en 8ème de finale.

❖ Raymond LE MANACH intervient sur

- Les tenues vestimentaires : les tenues fournies cette année se sont avérées de teinte différente que la précédente, ce qui a occasionné des frais supplémentaires. Cet incident m'a convaincu de changer de prestataire. Je suis en contact avec un nouveau fournisseur. Nous profiterons de ce changement pour changer la couleur de nos tenues sportives et améliorer la qualité du vêtement et plus particulièrement de la veste (plus imperméable).
- Les conventions qui avaient été travaillées en 2021 pour offrir plus de clarté : certains points mal compris des fiches 2021 ? seront revus pour 2022.

- MONTAUBAN, les 28 & 29 août, Chpt de France doublette mixte

Bonne organisation, beau terrain et bonne logistique.
Résultats sportifs :

- 3 équipes présentes : TAIRIO Toréa, FAUREL Félix ; VIGNERES Émilie, FAUREL Paul (Cazères) ; NEVETON Marie-Thérèse, PERISSE Thierry (Boule du Cagire).

Les trois équipes se qualifient pour disputer les 16èmes de finales. Le tirage au sort des 16èmes opposera deux de nos représentants, l'équipe NEVETON Marie-Thérèse, PERISSE Thierry à TAIRIO Toréa, FAUREL Félix, match qui verra la victoire de cette dernière citée. Les deux équipes encore en course, verront leur parcours s'arrêter en 8ème de finale le dimanche matin.

❖ Raymond LE MANACH fait lecture d'un mail reçu de Jennifer ROUGES qui propose de revaloriser le forfait de la restauration à 25€. Réponse : il s'agit d'un « forfait » et non du remboursement de la dépense. Ce forfait a déjà fait l'objet d'une revalorisation de 18 à 20€ pour le mandat en cours.

- CABESTANY (66) du 03 au 05 septembre, Chpt de France Triplette Jeu Provençal

Responsable de la Délégation, Serge GALIANO.
Organisation complexe avec des terrains très éloignés les uns des autres mais aussi du car podium pour l'enregistrement des résultats ; éclairage insuffisant ; manque de restauration sur place (250 places pour un championnat à 128 triplettes).

Résultats sportifs :

- Deux équipes, CANOURGUES Arnaud, CANOURGUES Julien, SANS Jérémy de Launaguet et MELLADO Robert, SORRENTINO David, SECCHI Serge de Fenouillet. Les deux équipes sont sorties de poules après un incident peu banal, la suspension du Championnat de

France le samedi soir vers 18h en raison des pluies incessantes qui s'abattaient sur Cabestany. Les deux équipes s'inclineront en sortie de poules, le lendemain matin.

2) Trophée des Villes

Aura lieu le week-end du 18 au 21 novembre 2021 à Grande-Synthe (CD59). Nous avons appris avec plaisir que notre candidature de Toulouse était retenue. La convention signée avec la Société ISA INTERIM nous a permis d'envoyer 3 joueurs + le coach à l'Odyssée de Montpellier, le week-end dernier. Ils se sont inclinés en 32ème

3) POINT SUR LA TRESORERIE

Brigitte SANS fait part de son mécontentement concernant le non-retour des conventions adressées aux Clubs pour leurs équipes qualifiées au France ainsi que les justificatifs de dépenses. Elle demande que pour la saison prochaine, cette procédure soit revue. Dont acte.

❖ Serge GALIANO annonce que les charges d'exploitation s'élève à 174 334€ et les produits à 175 475€. Il reste à régler environ 30 000€ au CRO et 40 000€ à la FD, les engagements sportifs. Espoir de recette avec le versement des Districts de 92 000€ pour les licences, les mutations et les inscriptions aux qualificatifs. Ces opérations sont à faire avant le 30 octobre 2021, dernier délai.

4) QUESTIONS DIVERSES

- Raymond LE MANACH

En 2022, Roquefort organisera son premier National Mixte.
3 villes du département ont émis le souhait de se porter candidates à l'organisation d'un Championnat de France, Balma, Fenouillet et peut-être Tournefeuille pour les années à venir. Des réunions de préparation sont en attente de validation.

- Delphine MONDRAGON (absente pour réunion de la C° JP Régional) avait adressé ses questions à Marie-Madeleine :

Dans le rapport de capendu, les championnats de France de tir de précision sont au programme 2023. Que faisons-nous de nos qualifiés HG 2020 ? Repartons-nous de zéro et tout le monde repasse par les qualificatifs District ? Etc.
Réponse : trop tôt pour décider mais la commission compétition travaillera sur le sujet.

Mutations : les carnets de mutation sont arrivés au comité et sont disponibles au secrétariat du CD31, le prix reste inchangé.

- Joël LANOTTE fait remarquer qu'une note du Comité Directeur de la FD annonçait que les mutations après une année blanche, était payante.

- Jean-Bernard VIGNERES déplore la longueur des interventions, la relecture de compte-rendu envoyée chacun etc. A ce stade de la soirée, il ne peut rester plus longtemps bien qu'il ait plusieurs questions à poser dans le prolongement de sa réunion de District d'hier soir.

- Patrick HERNANDEZ souhaite que les échanges entre élus restent amicaux en toutes circonstances. Nous sommes tous des bénévoles et nous travaillons tous pour le bien de notre discipline. Nous devons toujours rester corrects entre nous.

Fin de la réunion vers 18h

Le Président,
Raymond Le Manach

La secrétaire,
Marie-Madeleine Clamens

Prochaine réunion fixée au vendredi 26 novembre 2021